



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

X @MrapOfficiel f @MRAPOfficielNational

La France vote pour l'admission de la Palestine à l'ONU !

Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples se félicite du vote de la France au conseil de sécurité de l'ONU, le 18 avril 2024, en faveur de l'admission de la Palestine comme membre de plein droit de l'ONU.

Le MRAP condamne le veto des États-Unis, qui une fois encore, a bloqué une avancée vers la paix.

Mais la France doit aller plus loin maintenant !

Depuis déjà de nombreuses années, le MRAP demande à l'État français de reconnaître l'État de Palestine sur ses frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capital. Cela serait un grand pas vers la paix dans la région en définissant clairement les frontières que l'État d'Israël doit respecter.

La France doit dans le même temps œuvrer pour que l'UE le reconnaisse elle aussi, comme plusieurs de ses membres l'ont déjà fait.

143 pays l'ont déjà fait... La France n'a que trop attendu, alors même que l'Assemblée Nationale et le Sénat en ont adopté en 2014 la demande au gouvernement !

Mais reconnaître la Palestine ne suffira pas ! Il faut que la France mette le peuple palestinien sous protection, qu'elle exige de l'État d'Israël le cessez-le feu immédiat, le libre passage de l'aide humanitaire, la fin de la colonisation. Si cela n'est pas fait, la France doit mettre en place des sanctions en demandant par exemple à l'UE la suspension de l'accord d'association UE/Israël.

D'ores et déjà, la France doit mettre fin à la coopération militaire et sécuritaire, décréter l'embargo total sur la vente d'armes, et poursuivre les entreprises qui continueraient ce commerce.

Seul le respect du droit international, l'application de toutes les résolutions de l'ONU créera les conditions de la réconciliation et de la Paix !